

Municipalité de Saint-Albert



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT**

Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Michel Ducharme, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2012-12 relatif à la tarification pour les montants à charger pour l'obtention d'un permis de colportage, les frais pour la transmission de documents et les frais de location de salle.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 25 rue des Loisirs.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 6 novembre 2012.

*Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière*

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 6 novembre 2012,

*Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière*